

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES SUR LA QUESTION LOUIS XVII

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Adresse Postale : Didier Mésognon 40 rue de Vauquois 45000 Orléans

**Compte-rendu de la réunion
tenue le samedi 21 mai 2016
au restaurant « La Pépinière »
6, place Saint Augustin à Paris 8^{ème}**

I – ACTUALITÉS

Présentées par Laure de La Chapelle

1. In memoriam Alain Decaux

Le jour de Pâques 2016, le 27 mars de cette année, nous quittait Alain Decaux, membre d'honneur de notre Cercle. Académicien, ancien ministre, grand croix de la Légion d'honneur et titulaire de nombreuses décorations, il s'est ingénié à mettre l'histoire à la portée de tous. Créateur de *La Tribune de l'Histoire*, de *La Caméra explore le Temps*, en 1969 il lançait *Alain Decaux raconte* où, seul devant la caméra, il faisait un *one man show* historique qui restera célèbre, et jamais égalé. Son premier livre, un grand succès eut comme sujet Louis XVII.

Son titre : *Louis XVII retrouvé, Naundorff roi de France*. Inutile de dire que plus tard, seule la première partie du titre fut citée... Dans la recherche sur Louis XVII, les erreurs sont, je crois, et à tous les niveaux, inévitables.

Dans l'affaire du cœur analysé à Saint Denis, il a constamment encouragé nos travaux sur le sujet, et nous a même envoyé un satisfecit très encourageant (voir en annexe I sa lettre du 7 janvier 2004).

Nous rendons hommage à son objectivité et à son enthousiasme, qui ne s'est jamais démenti, pour l'histoire. Notre Cercle s'honore qu'il ait accepté la proposition de notre ancien président d'en être membre d'honneur.

2. Varia

A signaler un livre de Françoise Wagener : *L'Enigme Fersen*, édité par Albin Michel, excellent livre, très clair, bien écrit, d'ailleurs signalé par Franck Ferrand dans son émission sur Marie Antoinette.

A propos de livres, un membre du Cercle, M. Christian Tessier propose à la vente six volumes en très bon état de la Légimité, comprenant les années 1895 à 1907.

Madame Thérèse Poudade remercie le Cercle de lui avoir attribué le prix Jacques Hamann (lettre jointe en annexe II).

Toujours l'ADN : le Pr Lucotte communique un extrait d'analyse du génotype de Naundorff : ce dernier ne pouvait être le fils bâtard de Louis XVI. Nous nous en doutions ! (extrait en pièce jointe III).

3. Le nouveau site Internet du Cercle

Venons-en à l'importante question de la mise à jour du site du cercle, en cours d'établissement par l'informaticien. Il va expliquer comment il a retrouvé les codes perdus d'Edouard Desjeux, et la manière dont il va s'efforcer, tout en gardant l'esprit de l'ancien site, d'en moderniser le processus. Naturellement, il va répondre à vos questions en vous présentant son projet.

II – LES EXILES FRANÇAIS : DAVID, SIEYES, VADIER. COMMENT ONT-ILS VECU CET EXIL ?

par Marcel Huwaert (communication lue, en l'absence de son auteur, par Elisabeth de Confevron)

Jacques Louis David (1748-1825)

Le 28 janvier 1816, Louis David, accompagné de son épouse et de leur fidèle domestique Geoffroy, débarque à Bruxelles, fuyant la police de Louis XVIII. Louis David fut député de la Convention, vota la mort de Louis XVI, puis devint chevalier de l'Empire. C'est pourquoi il fut proscrit en vertu de l'article 2 de l'ordonnance royale du 24 janvier 1815. Il va s'installer à Bruxelles.

La famille David descend à l'hôtel d'Angleterre, puis chez un couple de rentiers, les Demeur ; ensuite David loue une partie d'un immeuble derrière le théâtre de la Monnaie. David ne semble guère être frappé par les rigueurs de l'exil : il est entouré de ses amis et de ses élèves belges. Le Maître reçut la visite du comte de Gortz, ambassadeur de Prusse auprès du royaume de France, l'invitant à se rendre définitivement à Berlin. David se montra peu disposé à confier son talent à un autre pays. Il invoqua son grand âge, la santé défaillante de sa femme et surtout son amour pour l'indépendance. Gortz insista, lui faisant miroiter l'attribution d'une rente importante. David consulta d'autres proscrits comme Cambacérès (ce dernier assistait tous les jours à la première messe de la cathédrale Ste Gudule à Bruxelles...).

David consulta aussi Sieyès ; ce dernier est vieux, malade, retiré (j'en parlerai ensuite). Finalement, David refusa de rejoindre la Prusse. « *Je suis bien vieux, dit-il. Jamais je ne pourrai retrouver la force nécessaire pour accéder à une nouvelle gloire* ».

Que fit David pour passer son temps ?

Si l'on considère que les toiles qu'il confectionne sont moins bonnes que celles d'antan, il réussit néanmoins à réaliser une quinzaine de toiles sur commande, comme *L'Amour quittant Psyché*, qui sera exposée à Paris en 1823, *Télémaque et Eucharis* et un *Couronnement de Napoléon* qui lui rapportera soixante-quinze francs de l'époque. A soixante-seize ans, il réalise un chef d'œuvre : *Mars désarmé par Vénus*, exposé à Bruxelles. Le bénéfice ira à deux institutions de charité. Un an avant sa mort, David avoua à son élève et ami François Navez : « *Depuis peu, quand je prends des crayons pour les tracer sur la toile, ma main s'y refuse* ».

Pas un étranger de passage à Bruxelles n'oubliait d'aller le saluer à son atelier ; il y passait la journée, allait prendre son déjeuner dans un restaurant de la place de la Monnaie où on lui servait un plat de légumes, étant végétarien. L'après-midi, il rejoignait des amis et des visiteurs. Le soir, il mangeait des légumes, puis il se rendait souvent au théâtre.

Un jour, un jeune anglais veut lui serrer la main ; David lui dit : « *Pourquoi me serrer la main avec empressement ?* » ; le jeune anglais lui répondit : « *Absolument pas, cher Monsieur, je voulais toucher la main d'un homme qui avait été l'ami de Robespierre.* » David rencontra aussi Talma, un des artistes les plus recherchés sous le premier Empire. Talma avoua avoir trouvé David fort malade : « *Le pauvre homme peut à peine marcher, et les médecins parlent d'un anévrisme* ». En 1825, le mal empira et sa femme fut victime de paralysie générale. De ce fait, ils firent appel à leurs enfants de Paris pour les aider. Mais – miracle - David se rétablit et se remit à peindre. Puis vint sa dernière toile : *La colère d'Achille*. Il dit à son élève : « *C'est lui mon ennemi, il me tuera* », en montrant du poing Achille.

David ne terminera pas cette toile. En décembre 1825, il dicta ses dernières volontés. Il parvint à aller au théâtre pour voir *Tartuffe*. Ce fut le coup fatal. La salle surchauffée était opposée au froid glacial du dehors. Ses derniers moments furent effrayants : il se vit sur un échafaud, entouré d'individus qui le maudissaient.

Le 29 décembre 1825, il rendit le dernier soupir. Lors de ses funérailles, le 7 janvier, un long cortège l'accompagna jusqu'au cimetière. Il y eut ses élèves, ses amis fidèles, d'anciens proscrits tel Merlin de Douai, âgé, lui, de soixante-seize ans.

A Paris, au Père Lachaise, 56^{ème} division, on érigea un grand tombeau pour David. Sa dépouille ne put arriver à Paris car Charles X refusa son transfert. Le régicide ne fut jamais pardonné.

L'ex-abbé Sieyès (1718-1836)

Remontons en janvier 1816 : les bannis du Royaume, pourchassés par la police de Louis XVIII commencent à se mettre en route et, pour la plupart d'entre eux, le chemin de l'exil passe par Bruxelles. Mais avant que les listes de proscription ne soient dressées, Sieyès prendra la route de Bruxelles, ayant dans ses bagages un passeport délivré par le préfet de police de Paris. Cent trois jours après la bataille de Waterloo, Sieyès avait prévu depuis longtemps que jamais la France ne lui pardonnerait d'avoir voté la mort de Louis XVI.

Sieyès s'installa rue de la Madeleine avec son neveu et son fidèle Auguste. Puis il va s'installer rue des Minimes, près du Palais de Justice actuel, vivant en ermite, n'osant se montrer de peur d'être reconnu. On disait : « *S'il y a un rideau dans la salle, vous êtes certain de trouver Sieyès derrière* ».

Il continue à déménager. Le voilà près du parc de Bruxelles. Il devient le locataire de Marie-Louise Chauvin, une française de trente-six ans qui, en 1814, avait choisi Bruxelles comme lieu de résidence. En 1817, Sieyès acheta un immeuble dans la même rue, s'installant avec son neveu. Son état de santé devient précaire : il ne peut vivre seul, et le temps de l'exil s'égrène lentement. Tous les jours, Sieyès reçoit des nouvelles de Paris. L'ex-abbé rencontre ses compatriotes dans les salons du parc. Il faut dire que le parc de Bruxelles était devenu la promenade des proscrits, parmi lesquels Ramel et Cambacérès. Ce dernier fut la cible favorite de Sieyès, qui se moquait de ses grands airs ainsi que de ses habits brodés.

En 1817, David, dont je viens de parler, ira peindre Sieyès assis dans un fauteuil, vêtu d'une longue redingote. A trois heures, il arriva à Sieyès de rencontrer David

L'emploi du temps de Sieyès

Quand il rentre chez lui, l'œil froid, les lèvres pincées, jamais un sourire, le regard provocateur, il s'appuie sur une canne ornée d'un énorme pommeau en or. Il fait peur, car de plus, il n'aime personne. Il ne fréquente donc personne, sauf quelques proscrits.

En 1830, Louis Philippe autorise les proscrits à réintégrer la Mère Patrie. Les derniers vétérans de la Révolution se réjouissent ; ils revivent, ils s'embrassent dans le parc de Bruxelles. Sieyès revit ; il quitte alors Bruxelles pour Paris le 11 septembre 1830, quatorze ans après son arrivée à Bruxelles.

Il décède en 1836 à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il repose au Père Lachaise, près de Caulaincourt.

La maison qu'occupa Sieyès rue des Minimes à Bruxelles fut démolie en 1894.

Plus rien à Bruxelles ne rappelle le passage de ce tribun, plus rien sauf son écriture dans les registres de la population.

Nota : l'auteur des études que j'ai utilisées, M. Luytens (« De Breughel liégeois aux papes ardennais ») signale qu'il y eut une mystérieuse naissance chez Sieyès : un Léonce Theodore, mort en bas âge. Nul ne sait de lui s'il fut des œuvres de Sieyès...

Marc Guillaume Alexis Vadier (1756-1828)

Qui était Vadier ? Le redoutable président du Comité de Sûreté Générale, grand ennemi de Robespierre. Encore un proscrit ?

Il s'était retiré après 1816 dans son domaine pour se joindre aux fédérés de Toulouse où il fut arrêté. Il fit viser son passeport à la préfecture de Toulouse. Celle-ci alerta le ministre de la Police Générale pour l'informer que Vadier avait fait présenter un passeport pour Paris, en échange duquel il demandait un passeport pour l'étranger. De ce fait, Vadier descendit à l'hôtel de Toulon à Paris. L'entourage de Vadier écrivit au ministre de la Police pour implorer son humanité et la clémence du Roi. Un certificat médical y fut annexé (menace d'attaque d'apoplexie).

Le ministre transmet la requête et le certificat au préfet de police, le comte Anglès. Ce dernier ordonne au docteur Barras, médecin de la préfecture, d'aller visiter le malade. Tout s'arrange. Puis, plus de nouvelles de Vadier : on avait annoncé qu'il était en route pour Bruxelles

Le 20 février 1816, cette disparition imprévue inquiéta les autorités. Vadier s'était procuré un passeport pour Mons. Le sieur Delprat, homme d'affaires de Vadier, présenta une lettre reconnue pour être de sa propre main. Cette lettre portait un timbre de Mons ; mais comment Vadier pouvait-il rester à Mons, ville des Pays-Bas, s'il avait été convenu entre les ministres des quatre Cours alliées de ce royaume que ni l'Allemagne, ni l'Italie, ni la Suisse ne pourraient recevoir cet individu ?

Vadier répliqua au préfet : « *J'ai un passeport pour le royaume des Pays-Bas* ». Vadier est hors d'atteinte. Il arriva à Bruxelles. On sait qu'il maria sa fille le 31 mai 1825 avec un avocat français.

Que sait-on de Vadier en exil ?

Chazal, acolyte de Cambacérès à Bruxelles, n'éprouve que du mépris pour Vadier. Ce dernier se lia à Rude, artiste venu retrouver David.

On ne sait pas très bien ce que Vadier fit à Bruxelles. Il y vécut les douze dernières années de sa vie au milieu des Conventionnels réfugiés dans cette ville. Il y mourut le 14 décembre 1828. On lui fit un service solennel à la Collégiale. Ses restes reposèrent près de la tombe de David. Alors, sa fille et son gendre élevèrent un modeste monument, dont l'inscription fut : « *A la mémoire de Marc Guillaume Alexis Vadier, Membre de l'Assemblée Constituante, Député à la Convention, Mort en exil le 14 Décembre*

1828. *Il se dévoua pour la patrie et pour la Liberté* ». Ainsi furent honorées les cendres du caustique et farouche montagnard.

Nota : les extraits relatés sont tirés du livre d'Albert Tournier : « *Vadier, Président du Comité de Sûreté générale sous la Terreur* ». L'auteur cite les Mémoires de Barère : « *Lorsque moururent à Bruxelles David, Vadier, Cambon, Cavaignac et quelques autres Conventionnels, qui périrent en exil dans un état voisin de l'indigence, les Bruxellois honorèrent leurs cendres de leurs regrets et les accompagnèrent religieusement au dernier asile* ».

III- LES GOUVERNANTES DES ENFANTS DE FRANCE (3^{ème} partie)

par Jean-Pierre Gautier

Les hauteurs de Saint Cloud : Madame de Gontaut, dernière Gouvernante des Enfants de France et témoin de la Révolution de Juillet.

Comme Madame de Tourzel, tant par la naissance que par les tragiques événements vécus, Madame de Gontaut s'inscrira aussi dans la lignée des personnalités historiques remarquables et, comme elle, dans la pratique de la fidélité, vertu oubliée de nos jours par nos modernes politiciens qui mangent leur chapeau sans vergogne dans leurs courses aux prébendes.

La révolution, maladie chronique de la France, incapable d'une évolution tranquille, qui ne parvient au niveau que bien des autres peuples atteignent que par effusions de sangs liées aux troubles civils, massacres divers et en plus ce vandalisme justement reproché, qui fut pourtant dans notre pays une pratique assez courante, cerise sur le gâteau de l'émeute, peut en 1830 être qualifiée de rechute en terme médical.

Depuis ce château de Saint Cloud dont les hauteurs dominant Paris, capitale de la France, surtout en matière insurrectionnelle, la duchesse était aux premières loges pour contempler, à la longue vue, les dramatiques événements qui s'y déroulaient à nouveau. A peine un demi-siècle après « la trop fameuse catastrophe », les républicains étaient à nouveau à l'œuvre, mais cette fois là leur résultat ne fut pas à la hauteur de leurs espérances. Ce fut le duc d'Orléans, aidé par La Fayette moins nul que d'habitude, qui leur rafla la mise. Il leur fallut dix-huit ans pour s'en remettre. Madame de Gontaut, dans ses Mémoires, a relaté le spectacle inquiétant de la progression de l'émeute : « *Le temps était chaud. Je passais plusieurs heures à la fenêtre de mon salon dominant tout Paris, d'où j'aperçus en plusieurs endroits des feux qui me firent craindre des incendies* ».¹

Elle a été aussi la spectatrice privilégiée des dernières intrigues de palais autour du pauvre Roi Charles X, de la bonne volonté utopique du Prince de Polignac, du mensonge éhonté de la seconde trahison du Maréchal Maison, de l'incapacité de Marmont en la circonstance, des rapports inexacts sur la quantité de troupes disponibles à Paris, évaluées à tort à 20 000 hommes alors qu'ils étaient à peine 7 000. Elle relate aussi l'excitation de la duchesse de Berry dans ces circonstances et elle va accompagner le Roi et la Famille Royale dans leur périple plein de dignité vers l'exil.

Charles X quitta la France en Roi mais son exemple ne fut guère suivi. On a reproché à Louis-Philippe de s'être enfui comme un commis voyageur et, bien des années plus tard, les motivations des passagers du Massilia laissent rêveur, même si elles furent justifiées quelques années plus tard en vertu des grands principes !

Madame de Gontaut va suivre la Famille Royale à Holyrood, puis à Prague, mais en 1834 sa fonction de Gouvernante des Enfants de France va lui être retirée par suite d'une divergence de vues avec le duc de

¹ Mémoires de Madame de Gontaut, Plon, 1891, p.316

Blacas, qui craint de sa part des tendances libérales qu'elle pourrait insuffler au Duc de Bordeaux et à sa sœur la Princesse Louise, future duchesse de Parme.

Les sous-gouvernantes

Moins honorées que les Gouvernantes, les sous-gouvernantes, affectées à des tâches plus pratiques que les Gouvernantes, n'en sont pas moins d'excellente noblesse. Mentionnons celles des Enfants de Louis XVII :

Marie-Angélique de Fitte de Soucy, épouse de Louis-Eléonor Dirkheim de Mackau, dite Baronne de Mackau (1723-1801)

Elisabeth Louise Lenoir de Verneuil, épouse d'Armand de Fitte de Soucy, dite Marquise de Soucy (1729-après 1789)

Renée Suzanne de Mackau, épouse de François Louis de Fitte de Soucy, dite Comtesse de Soucy (1758-1841)

Thérèse Sophie de Sibert, épouse de Louis Auguste d'Izarn de Montjeu de Villefort, dite Marquise de Villefort (1732-après 1815)

Marie Edouarde Rosalie d'Aumale, épouse de Louis Anne Antoine d'Aumale, dite Vicomtesse d'Aumale (1733-après 1783)²

IV – L'AFFAIRE NAUNDORF ET LES SECTES OCCULTISTES (1^{ère} partie)

par Renée Lescaoux (communication lue, en l'absence de l'auteur, par Gilles de Raismes et Arnaud de Jenlis).

L'affaire Naundorf est en même temps un complot, une imposture et une escroquerie qui dure depuis le début du 19^{ème} siècle.

Il s'agit d'un complot parce que des ministres de Prusse sont impliqués depuis son commencement, vers 1808 environ et que l'implication de la Prusse a duré au moins jusqu'à la guerre de 1914 à 1918. Il s'agit du début du mouvement patriotique qui prend son plus grand essor à partir de 1813 et qui demandera sans discontinuer la vengeance contre la France à la suite des guerres de Napoléon. Les ministres sont Stein et Hardenberg, illuminés convaincus, Hardenberg plutôt dans la manière des lumières et Stein plus ancien régime prussien.

Il s'agit aussi d'une imposture car ce mot convient pour l'action d'une personne qui veut à tout prix passer pour quelqu'un d'autre. C'est d'ailleurs une imposture non seulement de la part de Karl Wilhelm Naundorf mais aussi de ses descendants qui s'opiniâtrent jusqu'à maintenant. Naundorf a eu souvent maille à partir avec la police laquelle, sur instigation occulte de l'agence politique prussienne, l'a appelé à jouer le rôle que nous allons le voir interpréter.

L'imposture sans aucune gêne apparaît encore quand ses descendants ont protesté contre les examens prévus au cimetière Sainte Marguerite par Monsieur Hamann en 1992 sous prétexte qu'il s'agissait d'une affaire de famille.

Escroquerie sans aucun doute car Naundorf a intenté un procès à sa « sœur » qui n'est absolument pas sa sœur pour entrer en possession de la fortune de la famille de France. Il croyait d'ailleurs que cette fortune était immense, or pendant le séjour de la Duchesse d'Angoulême avec sa famille à Prague, les revenus annuels de la Famille Royale ne dépassaient pas 200.000 frs pour environ 15 personnes. Ce qui prouve d'ailleurs que les renseignements de l'agence politique prussienne n'étaient pas toujours à jour.

² Wikipedia : Gouvernante des enfants royaux

La solution de l'affaire Naundorf repose sur les travaux de Monsieur le Professeur Gérard Lucotte, éminent généticien, mondialement reconnu mais souvent copieusement insulté en France à cause de ses travaux sur les races. Sans la connaissance de l'ADN des Bourbons anciens, obtenu par ce spécialiste de l'ADN ancien, avec une fourchette assez large pour l'époque à laquelle ces Bourbons ont vécu, je n'aurais sans doute jamais eu l'idée de faire mes premières investigations dans le livre de 700 pages de notre célèbre médiéviste Sylvain Gouguenheim concernant les Chevaliers Teutoniques.

Le dernier descendant de Naundorf, Hugues de Bourbon, a bien voulu se soumettre aux investigations du professeur. Ce dernier a obtenu pour Hugues de Bourbon un ADN de la famille des Bourbons anciens ayant vécu entre 1300 et 1400. Il s'agit de Robert, comte de Clermont et de ses descendants jusqu'à Louis II de Bourbon environ.

Dans un forum récent un internaute pose la question suivante : comment un quidam prussien aurait-il par le plus extraordinaire un patrimoine génétique affilié à la maison de Bourbon tout en se prétendant fils de Louis XVI ?

Pour répondre à cette interrogation il faut d'abord se poser des questions : commençons par Naundorf pour savoir qui il était et d'où il sortait.

La famille von Naundorf fait partie de la noblesse antique (Uradel) de la région de Saxe et de Thuringe. L'orthographe de leur nom est variable. Au moyen âge nous trouvons « Navendorf », plus tard « Nauendorf » ou « Naundorff ». Cette famille est mentionnée dans les chartes depuis 1121 avec son nom de famille, avec le nom du village de Naundorf et le manoir féodal. De nos jours le nom de la famille subsiste ainsi que le nom du village actuellement intégré dans une autre ville, le manoir a été détruit par les Suédois en grande partie pendant la guerre de trente ans et les Russes ont sans doute achevé les restes qui ont été démolis en 1948 car Naundorf n'est pas très loin de Dresde et tout le monde sait ce qui est arrivé dans cette région. En tout cas l'ensemble du village, les terres et le manoir appartenaient aux Naundorf depuis toujours.

En 1197 il est question de Heinricus von Naundorf. La généalogie sans interruption commence avec Christophe von Nauendorf vers 1380. A différentes époques entre 1314 et 1380 nous trouvons d'abord Dietrich von Naundorf pour la première date sur une charte, Eberhard von Naundorf en 1331 et en 1340. La lignée continue au 15^{ème} et au 16^{ème} siècle, différents membres s'installent au cours du temps en Saxe, en Thuringe, en Prusse et en Autriche, mais il y a toujours un membre de la lignée la plus ancienne à Naundorf avec le titre de comte.

Le 12 avril 1780 est né à Altenburg (à environ 60 km de Naundorf) Christian Heinrich Naundorf (sans la particule) bâtard du comte Gottlob von Naundorf, seigneur de Naundorf et Kassen (1752-1819). La mère qui était originaire de Halle mais totalement inconnue, s'appelait Suzanne Hopf. Christian Heinrich serait décédé à Halle (à 15 km de Naundorf) le 18 avril 1817.

Veillot, auteur de la fin du 19^{ème} siècle, prétend que Naundorf était un juif prussien. Prussien en aucun cas car nous venons de voir qu'il était saxon, même si la région de Halle dans le Saxe-Anhalt a été donné au royaume de Prusse à partir de 1817 ; Naundorf était né avant 1800 en plus à Altenburg. La police a profité du rattachement de la province Saxe-Anhalt pour falsifier l'origine de Naundorf. A Halle même et dans les environs il y avait depuis presque toujours des juifs qui s'occupaient du commerce car les habitants de ces régions agricoles étaient eux-mêmes incapables d'assurer la vente de leurs produits. Il est aussi arrivé que les juifs fussent interdits de séjour. Dans ce cas tout ce petit monde partait à Berlin et revenait quand les tensions étaient calmées. Naundorf a fréquenté certainement des juifs, l'histoire de la fausse monnaie est une piste, mais il y a d'autres pistes que nous examinerons plus tard, notamment l'origine de l'argot qu'il parlait couramment.

Le décès imaginaire de Christian Heinrich en 1817 et le changement des prénoms sont utiles pour le commencement du complot afin de couper toute piste concernant sa provenance.

Il est évident qu'il n'est pas prussien et que la police de Berlin sur instigation d'un groupe occultiste dépendant de l'agence politique prussienne a changé ses prénoms mais pas son nom de famille car celui-ci pouvait avoir un intérêt pour les conspirateurs. Des participants au complot sont soit originaires de Halle à 15 km de Naundorf soit étaient liés dans l'ancien temps à la famille Naundorf soit se trouvaient dans un groupe de commerçants ambulants juifs acceptant également quelques chrétiens. Ces groupes de commerçants faisaient des affaires le jour, repéraient des occasions de vol dans la journée et procédaient au vol pendant la nuit, loin de leur domicile officiel ou ils avaient généralement bonne réputation. J'ai appris par une source allemande que notre Naundorf parlait couramment le « Rothwelsch », un argot incompréhensible pour les gens honnêtes et dont l'apprentissage demande de longues années. Le vocabulaire Rothwelsch est d'origine hébraïque mais la structure de l'argot est germanique. Les juifs entre eux utilisaient aussi un autre argot qui était une sorte de yiddisch avec des mots déformés. Pour apprendre le « rothwelch » il faut au moins 10 ans de pratique et une intense fréquentation des bandes qui utilisent cette façon de parler nous informe un haut fonctionnaire de la police prussienne qui a édité en 1842 un volume de 350 pages (dont 150 pour le dictionnaire en fin de volume) que le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV lui avait commandé. Le Roi qui venait de monter sur le trône en 1840 voulait donner à sa police la possibilité de détruire les bandes d'escrocs qui sévissaient, surtout depuis l'époque de l'occupation française, non seulement en Prusse mais aussi en Saxe, en Poznanie toute proche, avec des facilités de repli en Pologne. La même bande a cambriolé deux fois en 10 ans l'université de Berlin qui avait beaucoup d'argent dans la caisse quelques jours avant de payer les professeurs et les employés.

Alors exit Manteyer en 1909 et la vie du soldat Werg ainsi que toutes les inventions des uns et des autres sur Naundorf chez les galériens. Une de mes sources allemandes dit d'ailleurs que la recherche de Manteyer est très incomplète. Georges de Manteyer était un de nos plus célèbres chartistes, spécialiste médiéval, passionné par la Provence d'où il était originaire et diplomate à ses heures. Il était très ami avec Zita de Bourbon-Parme et ses deux frères. Nous verrons plus tard le remue-ménage organisé par Otto Friedrichs pour mettre sur le trône de France un Naundorf. Le Duc de Parme et son frère avaient chargé leur ami Manteyer en 1908 d'aller à Berlin pour enquêter sur les origines de la famille Naundorf. Il est certain que son enquête a dû être entravée de tous les côtés et ce qu'il a rapporté en France représente seulement la partie officielle autorisée par le gouvernement prussien.

Les déclarations de Naundorf devant le Tribunal de Brandeburg sont justes pour le prénom de son père, Gottlob, pour son origine noble quoique bâtard et pour sa naissance dans la région de Weimar car il est né à Altenburg. Cette petite ville où il y avait autrefois une commanderie des chevaliers teutoniques faisait partie du Duché de Saxe-Weimar-Altenburg. A Altenburg même il y avait d'ailleurs un Naundorf au service de la Saxe qui encaissait les impôts. Tout le monde jure que Naundorf n'est pas né à Weimar mais il peut s'agir d'une intoxication de la part de la police ou d'une erreur de traduction : « né à » ou « né près de » ou « né dans les environs ». Le Duché était aussi très petit après de multiples partages entre les héritiers et il n'était sans doute pas facile de distinguer entre la ville, le château, le parc et la campagne environnante.

Mais une autre déclaration devant le Tribunal de Brandeburg mérite notre attention : en effet, lors des débats, Naundorf propose de livrer les noms des membres d'une bande de criminels en échange de son élargissement. Ce n'est qu'en vivant dans une ou plusieurs bandes de voleurs que Naundorf a pu apprendre si bien le « Rothwelsch » ainsi que les noms des membres de ces bandes, leurs adresses officielles et leurs habitudes. En effet, un vol de numéraire est immédiatement partagé peu après entre tous les membres de la bande. Les marchandises éventuelles sont transportés dans une carriole le plus loin possible, voire en traversant une frontière, et vendu à vil prix sur un marché.

En 1808 Naundorf est vu à Berlin. Les informations au sujet de Monsieur Le Coq sont réelles. Mais Mr Le Coq ne faisait rien d'autre que d'exécuter les instructions des ministres Stein et Hardenberg dans le cadre du mouvement patriotique. Il s'installe à Spandau à l'époque de l'occupation française chez la veuve

d'un horloger, Madame Sonnenfeld. Il a été conduit chez elle dans une voiture et il avait sur lui une importante somme d'or dont la provenance est restée inconnue. A Spandau il fait des vocalises à l'église protestante et il participe à des cours de théâtre. Je pense que les cours de théâtre ont été un immense avantage joint à sa mythomanie extraordinaire.

Grâce à Madame Sonnenfeld il a donc un local professionnel où il vend des horloges en bois venant de la Forêt Noire. Je ne crois pas que Madame Sonnenfeld détenait un stock d'horloge ni que Naundorf avait les moyens de faire venir de la marchandise de si loin. Je crois plus raisonnable qu'il était en relation avec une bande de voleurs qui avait cambriolé un fabricant d'horloge en Forêt Noire. Le butin avait été transporté plus loin et mis en vente à Spandau. Naundorf était également un habile bricoleur qui se débrouillait très bien avec les pendules, les serrures, les clefs et tout ce qui était métal. Or le métal, c'est à dire la chaudronnerie et même le rafistolage de vieilles casseroles était une spécialité d'un certain nombre de bandes de voleur qui exerçaient ce métier de façon ambulante ce qui leur donnait la possibilité de disparaître si les affaires sentaient le roussi.

A Berlin, Johann Christian Wöllner, ancien pasteur, qui était le ministre préféré de Frédéric Guillaume II, décédé en 1797, avait redonné vie aux sectes occultistes des rose-croix et des illuminés qui avaient été formellement interdites par Frédéric II qui a toujours qualifié Wöllner de « calotin comploteur et intrigant ». Grâce au neveu de Frédéric II, le misérable Frédéric Guillaume II, tout était reparti, les sectes occultistes avaient la main sur tout et Wöllner n'y était pas pour rien. Wöllner avait longtemps séjourné à Halle, il y avait fait ses études de religion. Le nouveau roi de Prusse après la mort de Frédéric Guillaume II était son fils Frédéric Guillaume III, marié à la Reine Louise. Ce sont eux qui ont eu à faire à Napoléon, au Tsar Alexandre, au Congrès de Vienne, etc.

En 1806 l'armée de Napoléon entre à Berlin. Toutes les armées du monde pillent, détruisent, font du marché noir. Rien n'a changé de nos jours. La duchesse de Dino qui à 13 ans en 1806 et sa gouvernante sera accompagnée par un détachement militaire pour quelques promenades car la ville et les environs sont infestés par des bandes de voleurs juifs et autres. Nous allons voir la question des bandes juives plus loin.

Le séjour en Prusse de Naundorf est parfaitement attesté mais reste très embrouillé car l'ensemble de ses souvenirs est sans preuve et une grande partie des déclarations devant les tribunaux sont des plus extravagantes. Naundorf était mythomane, influençable, prêt à dicter des souvenirs intéressants mais sans queue ni tête, certainement entre les mains des sectes, peut-être traité par hypnose ou un traitement du même genre comme le baquet de Messmer, le magnétisme et n'importe quoi encore. A cette époque commence, très modestement, la psychiatrie. Vous verrez plus tard que le but des ministres incriminés était sans doute de mettre plus tard un prince Hohenzollern sur le trône de France. En effet, Hardenberg, Haugwitz et Stein connaissaient tous les trois la très ancienne famille Naundorf et Stein descendait d'une famille de petite noblesse intimement liée aux Naundorf. Pour les trois ministres impliqués ce qui comptait était la vengeance contre la France.

Les pérégrinations de Naundorf, dans le Brandebourg, en Silésie, un peu en Suisse et ensuite à Paris ne sont pas intéressantes car ils représentent un tissu de mensonges d'un bout à l'autre. Toute la documentation a été créée par les naundorfistes depuis le début, c'est à dire depuis l'époque où on a publié dans les journaux que le fils de Louis XVI vivait en Silésie. Tout le reste est à l'avenant.

A l'issue du procès de Brandebourg Naundorf a été incarcéré dans la prison de Brandebourg qui était une sorte de maison de redressement. Le directeur s'appelait Monsieur von Seckendorf, d'aussi vieille noblesse que les Naundorf. Comme chez nous, la vieille noblesse se connaît et souvent se fréquente. Seckendorf avait sans doute reçu des instructions au sujet du bon à rien. Naundorf a été très bien traité, on lui a confié toutes les pendules de la prison pour les régler et il a aussi été chargé de réparer les serrures de l'institution. Les sources rapportent que les codétenus étaient jaloux et provoquaient des bagarres pour corriger Naundorf. Je ne crois pas au motif de la jalousie. Il s'agit sans doute des

déclarations devant le tribunal concernant ses possibilités de révéler les noms et adresses des Rothwelschs. Quelques mois avant la fin de sa peine Seckendorf a obtenu sa sortie de prison avec en prime un diplôme d'horloger signé par le Roi de Prusse. Mais pas question de retrouver sa liberté. Il a été assigné à résidence à Crossen en Silésie et le commissaire Pezold a été chargé de sa surveillance.

Il est évident que Pezold n'a pas agi par sympathie mais sur instruction. A partir de la maison de redressement de Brandeburg et le séjour forcé et surveillé à Crossen, Naundorf était en formation professionnel pour devenir roi de France.

Il fallait bien faire entrer dans la tête des gens que Naundorf était évidemment Louis XVII et ses descendants les dignes représentants de la famille royale assassinée. D'ailleurs en 1825, après avoir été condamné à trois ans de prison, il déclare être Ludwig Burbong, Prince né à Paris or tout le monde savait que les princes de la maison de Bourbon venaient au monde à Versailles. Mais c'est sans doute à Crossen que Pezold ou le successeur de celui-ci lui ont suggéré qu'il était Ludwig Burbong. Pezold a également indiqué que Naundorf était quasiment illettré.

Mais il y a tout de même un dossier qui se trouve maintenant dans les nouvelles archives du Brandeburg à Potsdam qui ont été créées après le bombardement du 14 avril 1945 dans un bâtiment du parc de Sanssouci. Contrairement à toutes les sottises qui ont été racontées au sujet des archives du Brandeburg, les Russes n'ont rien pu emporter car il y avait un délai de trois semaines entre le bombardement et l'arrivée des hordes d'Attila dont je me souviens comme si c'était hier. Et les nazis avaient autre chose à faire que d'embarquer des dossiers d'archives dans un train. Ce dossier contient toutes les pièces concernant l'expulsion de Naundorf de la ville de Dresde. Il est possible que cette affaire était le début du déplacement de Naundorf vers la Suisse et ensuite vers la France. Avant de partir pour la Suisse il lui a été interdit de retourner en Prusse. Cette affaire d'expulsion était sans doute destinée à lui donner une allure de réfugié.

Quand il arrive en Suisse il a une adresse en poche car il est remarquablement bien reçu chez un banquier dans un château de la région de Berne. Pour remercier de tant d'obligeance il deviendra très rapidement l'amant de Mademoiselle Roth, la fille du banquier. En s'apercevant de l'aventure le banquier Roth le met à la porte et Naundorf se sauve chez Brémont qui est devenu très riche. Brémont se met en rapport avec ses correspondants de Paris et Naundorf se met en route pour Paris, soi-disant à pied mais en réalité en diligence car Mademoiselle Roth qui lui a payé le voyage le suivra bientôt. Et bien entendu, à Paris il a une adresse d'hôtel et il ne couche absolument pas dans une tombe fraîchement ouverte dans un célèbre cimetière. Il s'installe aussi bientôt avec une ouvrière, amoureuse, qui le loge et prend soin de lui. Ensuite, grâce au grand nombre d'admirateurs, Naundorf sera installé dans un grand appartement commode et commencera une agréable cohabitation avec Mademoiselle Roth qui lui sert de secrétaire et de professeur de français car le « Roi de France » ne parle toujours pas français.

La documentation des naundorfistes à toute époque est une escroquerie, rien d'autre. La vie de Naundorf en Suisse, écrite par Paul F. Macquat, publiée par Daragon en 1922 est entièrement inventée avec beaucoup de fausses preuves. Joséphine n'est jamais intervenue dans les affaires de Naundorf car il n'avait jamais quitté la Prusse avant son voyage en Suisse dans les années 1830. Son existence en Saxe, en Prusse, en Suisse et surtout en France ressemble à l'archipel du mensonge et de la calomnie même si Naundorf était peut-être le même personnage dans sa jeunesse que le petit valet que les gardiens de la propriété du Kahlenberg qui appartenait au Prince de Ligne avaient confié à Madame Vigée-Lebrun ; il est seulement sorti de l'Autriche pour rester très peu de temps à Saint Pétersbourg et rentrer vite en Prusse par la Baltique où il a sans doute été récupéré par les Rothwelschs. Et sa vie chez les Rothwelschs et sa naissance en tant que bâtard expliquent qu'en Allemagne il n'existe aucun portrait de Naundorf, ni même un dessin ou une gravure.

Le séjour en Suisse de Naundorf est inférieur à 6 mois et les divagations suisses dans le livre de Macquat sont des inventions naundorfistes du début du 20ème siècle de la même manière que l'intervention de

Joséphine, tout ce qui concerne la Vendée, les Etats Unis, les Açores, etc. Je suis persuadée que ces inventions concernant les voyages de Naundorf ont été faites par les naundorfistes pour combler le manque dans la vie de Naundorf jusqu'en 1808 car son appartenance aux bandes Rothwelschs, y compris les bandes de chaudronniers, doit rester secrète.

V – LA SURVIVANCE DE LOUIS XVII, L'EVEQUE DE NANCY, LE COMTE DE SAINT PRIEST ET LE COMTE DE PROVENCE

par Christian Crépin

Extrait de la copie de la lettre, datée du 30/12/1798, écrite par l'évêque de Nancy (l'abbé de La Fare) au comte de Saint Priest (Archives diplomatiques MD 612 folio 249 recto et verso) :

« Le R.P abbé de la Trape (sic), arrivé dernièrement ici³ de Russie, et reparti presque aussitôt pour aller en Bavière réunir ses tribus dispersées, et les ramener en Russie où il a obtenu des établissements à demeure pour toutes, m'a écrit de Munich pour me faire la confidence d'une prétendue découverte qu'il vient de faire. La copie cy-jointe de la lettre du RP abbé est la meilleure instruction que je puisse envoyer sur cet objet. J'ajoute l'extrait de la réponse provisoire que j'ai cru devoir faire. Il m'a paru essentiel de ne point avouer m'exciter dans une chose aussi peu croiable (sic). La crédulité et le zèle empressé du révérend P. abbé ; j'ai tout lieu de craindre qu'il ne soit parti de l'avant et n'ait fait des démarches peut-être précipitées, du moins la fin de sa lettre semble l'annoncer. Ce Prélat avait écrit sur cette découverte à Madame Thérèse et demandait ses ordres. Mais *la Princesse, convaincue de la fausseté du rapport, a désiré que son nom ni ne fut employé dans aucune écriture ni démarche relative à cet objet.* Précaution de sagesse et de prudence qui fait honneur au jugement et à la maturité de l'esprit de Madame Thérèse, et qui m'a prescrit d'éviter dans ma réponse tout ce qui pourrait désigner S.A.R. ou pousser le RP abbé à agir. J'aurai soin de faire passer à Mittau les nouveaux renseignements qui me parviendront. *Cette aventure, je dirais volontiers cette fable, me paraît être ou l'effet de la mystification des deux religieuses dénommées, ou celui de quelque intrigue intérieure, quoiqu'il en soit néanmoins un secret absolu est nécessaire* afin de ne pas compromettre l'existence de l'enfant qui sert de prête-nom. *Peut-être l'enfant lui-même a-t-il imaginé de faire ces révélations prétendues afin de se concilier l'intérêt, d'obtenir des secours et d'être tiré de la prison où il se trouve* ».

J'ai mis en italique la portion de cette correspondance reprise par le Vicomte de Reiset dans le journal « *Le Soleil* » du 1/4/1911. Le vicomte de Reiset, partisan de la mort de Louis XVII au Temple, a ainsi censuré les termes « secret absolu » « nécessaire » et « prête-nom » qui le dérangent fortement. Cela est indigne d'un historien sérieux.

Cet enfant servant de prête-nom était Hervagault qui croupissait en 1798 dans la prison de Châlons-sur-Marne.

Pourquoi ce secret absolu et qu'est-ce qu'un prête-nom ? Un évêque qui a une certaine instruction et qui utilise ce mot ne peut ignorer sa signification.

Voici la définition du mot « prête-nom » d'après le dictionnaire : Mandataire qui dissimule sa qualité et fait croire au contractant qu'il agit dans son intérêt propre alors qu'il intervient en fait dans l'intérêt du mandant ; personne qui sous son nom propre agit en fait pour le compte d'une autre qu'elle protège de certains risques.

Par exemple le baron de Batz a acheté le 21/12/1793 le domaine de Chadieu par l'intermédiaire du prête-nom Wallier, citoyen suisse qui subrogea à ses lieu et place Etienne Jean Louis Nathey, négociant suisse. Hervagault protégeait ainsi les déplacements de Louis XVII, sinon l'évêque de Nancy, homme instruit aurait utilisé le terme d'imposteur au lieu de prête-nom. D'ailleurs les synonymes du mot « prête-nom »

³ Il s'agit de Vienne.

sont : homme de paille, intermédiaire, mandataire, représentant. Donc ce n'est pas imposteur. Jamais ce terme de prête-nom n'a été employé pour désigner Mathurin Bruneau et le baron de Richemont.

Le mot « secret » est à nouveau utilisé. Rappelons-nous ce que Madame de La Chapelle avait signalé dans le cahier n° 53, p.40 : Dans sa lettre n° LX de 1800 au Comte de Saint Priest, Louis XVIII avait écrit : « *Il faut répondre à l'abbé de Bonneval très poliment, sans lui dire un mot de notre secret...* »

Et en plus l'abbé de La Fare le fait suivre des mots « absolu » et « nécessaire » pour encore souligner l'importance de ce secret.

Tous ces documents comportent le mot « secret » et concernent Hervagault et par le fait même l'énigme Louis XVII car c'est bien de cela qu'il s'agit. Ce secret, c'est très certainement l'existence de Louis XVII que l'Evêque de Nancy, Mgr de la Fare connaissait aussi.

D'ailleurs dans le fonds Bourbon MD 607 où se trouvent les copies de lettres envoyées par le secrétariat du comte de Provence, il manque les lettres 48 et 50 qui étaient certainement secrètes car la lettre 49 (qui est la lettre LXI de 1800 reprise dans le livre publié en 1845, préfacé par M. De Darante, intitulé « Lettres et instructions de Louis XVIII au comte de Saint Priest ») est la lettre concernant « le roman de l'abbé de la Trappe sur Louis XVII ».

Il faut remarquer que ces lettres des Affaires Etrangères, comme toute lettre d'Ambassade, étaient écrites à l'origine en chiffres, surtout pendant les périodes révolutionnaires et post-révolutionnaires. On n'a pas les originaux et ainsi les secrétaires copient seulement dans le registre les lettres banales et non secrètes.

C'est toujours la même chose. Dans tous les fonds qui concernent Louis XVII on a effectué un sarclage très exhaustif (j'en parle en connaissance de cause d'après mes recherches à Vienne et à Madrid) et c'est pour cela que l'affaire Louis XVII n'est pas à ce jour encore élucidée.

Vous allez peut-être penser que je lis entre les lignes mais je crois que le comte de Provence connaissait très probablement dès 1798 l'existence de Louis XVII, car je ne vois pas d'autre secret très important relié à Hervagault pouvant troubler l'abbé de La Fare, le comte de Saint Priest et le comte de Provence.

*
* *

Madame Laure de LA CHAPELLE
17 rue des Réservoirs
78000 VERSAILLES

Le 7 janvier 2004

Chère Madame,

Avant toute chose, je tiens à saluer la manière dont vous avez conduit une enquête particulièrement difficile sur un sujet qui l'est plus encore. Dans son accomplissement, vous avez manifesté un sens de la recherche et une obstination remarquables.

Je ne mérite nullement, en ce qui concerne la question Louis XVII, la qualification d'expert. J'ai rencontré celle-ci vers l'âge de quinze ans et elle m'a obsédé durant plusieurs années. Comme tant d'autres d'ailleurs ! L'expertise du docteur Locard m'a conduit à croire que l'énigme était résolue. De même qu'un jeune écrivain s'inspire, pour son premier roman, des passions de sa propre jeunesse, j'ai consacré mon premier livre à la hantise de mon adolescence.

Vous connaissez la suite : l'expertise Locard ne valait rien. Déçu au-delà du possible, exaspéré par ma propre naïveté, j'ai juré que l'on ne m'y prendrait plus. Publiquement, j'ai fait savoir que j'abandonnais à d'autres la question Louis XVII.

J'y suis revenu cependant lorsque j'ai publié *Les grands mystères du passé* : impossible de n'y pas inclure l'Enigme du Temple. Je suis resté dans la neutralité souhaitée. De loin, j'ai suivi les recherches des uns et des autres et surtout celles de notre ami commun Jacques Hamann dont je ne manque aucun *Cahier*.

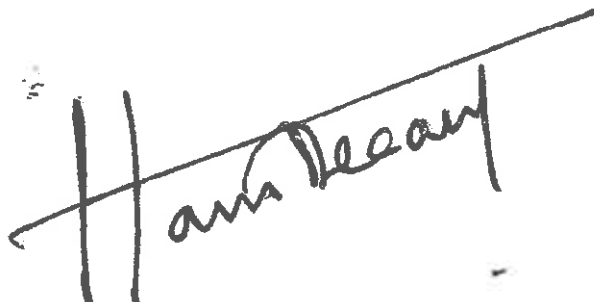
Comment n'aurais-je pas porté intérêt à l'analyse ADN de ce cœur dont j'avais, dès l'adolescence, découvert l'existence ? Les conclusions des experts m'ont paru convaincantes et – l'avouerai-je ? – correspondre à ma propre évolution : la mort au Temple n'était-elle pas en définitive la seule solution capable de mettre fin à tant de conflits inutiles, absurdes, voire délirants ? L'énigme muée en une sorte de « grand jeu » n'avait-elle pas occulté les souffrances abominables infligées à un enfant ? Je me suis accusé moi-même de m'y être associé. Sur cet élan, j'ai écrit – d'un trait – un article pour *Le Figaro Magazine*. La lettre d'un lecteur indigné m'accusant d'être tombé dans la sensiblerie et de n'avoir pas traité le seul véritable sujet, c'est-à-dire la substitution, m'a confirmé dans mon point de vue : la forêt avait caché l'arbre.

Je n'ai prêté aucune attention à la perspective d'une erreur d'identification du cœur analysé : j'y ai vu l'une de ces manœuvres dilatoires dont l'affaire est semée. Sont venus alors vos travaux. Que les cœurs des deux frères aient subsisté parallèlement pendant plus de deux siècles, voilà qui est devenu une réalité peu discutable. Qu'ils aient abouti tous les deux – épisode insensé en vérité ! – sous le toit du comte de Chambord, voilà un autre fait désormais difficilement contestable.

Faut-il vous suivre quand vous concluez que le cœur proposé à l'analyse est celui du premier dauphin ? Au milieu de ces chassés-croisés, de ces intrigues ou manipulations, je ne me sens pas autorisé à m'y hasarder. Ceci pour plusieurs raisons : 1°) mon passé dans « l'affaire » m'incline à la prudence ; 2°) rien ne m'autorise à m'ériger en juge ; 3°) jusqu'ici, l'autre cœur n'a pas été soumis à l'analyse ADN.

Je ne crois pas nécessaire d'interdire au présent cœur l'accueil à Saint-Denis auquel il a droit. Je pose seulement la question : quelqu'un a-t-il proposé de le présenter sous la référence *Cœur du Fils de Louis XVI* ?

Je vous prie de croire, Chère Madame, à l'assurance de mes sentiments les plus choisis.

A handwritten signature in black ink, reading "Alain Decaux". The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line that extends across the width of the signature.

Alain DECAUX
de l'Académie française

ANNEXE II

Toulon, le 10 avril 2016.

Chère Présidente,

Tres honorée et touchée de recevoir le prix Jacques Hamann, je remercie le jury qui a bien voulu me le décerner, après tant d'historiens talentueux.

Si mes modestes articles, si aimablement et talentueusement tapés et mis en page par vos soins, ont éveillé quelque intérêt pour la recherche de la Vérité, j'en serais doublement récompensée car ils n'ont jamais eu d'autre finalité.

En souhaitant longue vie au Cercle et aux membres de son Bureau, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, en vous chargeant de la transmission de ma missive, l'expression de mes sentiments sincères et respectueux.

Thérèse Poudade

The DNA Y-STRs Profile of Louis XVI (1754-1793)

G rard Lucotte¹, Thierry Thomasset², Shaoqing Wen³

¹Institut d' Anthropologie Mol culaire, 75 005 Paris, France

²Service d'Analyse Physico-Chimique, UTC, 50201 Compi gne, France

³MOE Key Laboratory of Contemporary Anthropology, Fudan University, 200438 Shanghai, China

Abstract: We have obtained, for the first time, the Y-STRs profile of the King of France Louis XVI (1754-1793). His genomic DNA was extracted from his authentic hairs, that were studied by optic and electronic microscopy. Louis XVI's Y-STRs profile is very similar to those of three living Bourbons previously published, differing from them by three Y-STRs allele values only. Dating estimates of the divergence time of the common ancestor (Louis XIII) between Louis XVI and the living Bourbons correspond to the observed genealogical time. K.W. Naundorff, the famous pretender, is certainly not a Louis XVI's natural son.

Keywords: Y-chromosome STRs profile ; Louis XVI ; dating of the divergence time since Louis XIII.

INTRODUCTION

In 1793, during the French Revolution, the King of France Louis XVI (1754-1793) and Queen Marie-Antoinette (1755-1793) were beheaded. Before their deaths, both the King and the Queen remained imprisoned in the Temple (in Paris). The only surviving son of Louis XVI and Marie-Antoinette, Louis-Charles (born in 1785), remained also imprisoned in the Temple where he survived to the death of his parents ; he (officially) died in the Temple in 1795.

So, the establishment of the Y-STRs profile (profile of the Y-Chromosome based on the DNA genetic markers named Short Tandem Repeats) of Louis XVI remains a difficult work, depending crucially on the authenticity of the starting material. The first attempt to obtain Louis XVI's Y-STRs profile (1) by the Lalueza-Fox group was quickly contradicted by a further study (2) based on Y-STRs profiles established on three living Bourbons (TLB) relatives of Louis XVI (Figure 1). Soon after that (3), Lalueza-Fox et al. recognized their error.

This article is published under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0
 Author(s) retain the copyright of this article. Publication rights with Alkhaer Publications.
 Published at: <http://www.ijsciences.com/pub/issue/2016-04/>
 DOI: 10.18483/ijSci.1005; Online ISSN: 2305-3925; Print ISSN: 2410-4477

Gerard Lucotte (Correspondence)

✉ glucotte@hotmail.com